

Entretiens Albert-Kahn
« Les nouveaux défis de la solidarité sociale »

Discours d'ouverture de Georges Siffredi
Président du Département des Hauts de Seine

En visioconférence – Jeudi 20 janvier 2022

Quels défis pour les politiques de solidarité de demain ?

Mesdames et Messieurs les élus,
Professeur Delfraissy,
Monsieur Arjakovsky,
Monsieur Damon,
Mesdames et Messieurs,

Malgré la recrudescence de la pandémie qui nous contraint à renouer avec les réunions en visioconférence, j'ai le plaisir d'ouvrir ce matin la 51^e édition des entretiens Albert-Kahn consacrée aux nouveaux défis de la solidarité sociale.

Cette matinée s'insère dans un programme qui comprendra deux autres rendez-vous, l'un relatif aux futurs métiers du social et du médico-social, en avril, l'autre consacré aux enjeux des politiques départementales en faveur de l'autonomie, à l'automne.

Alors que débute un nouveau mandat, suite aux élections départementales du mois de juin dernier, j'ai tenu à ce que les Entretiens Albert Kahn engagent cette réflexion pour deux raisons majeures :

- d'une part, les enjeux de solidarité sont plus que jamais au centre des préoccupations de notre société et, même s'il est encore trop tôt pour tirer un bilan et des enseignements de la crise sanitaire, qui continue de produire ses effets, ces derniers mois ont montré l'importance décisive des dispositifs mis en œuvre, au niveau de l'Etat et des collectivités, mais aussi dans le champ associatif et dans les relations humaines (relations familiales, relations de voisinages,...), pour que nous parvenions, collectivement, à traverser ces temps d'incertitude et d'inquiétude, et à maintenir la cohésion du corps social ;

Seul le prononcé fait foi

- d'autre part, le Département, acteur incontournable des politiques de solidarités, a affirmé son rôle de chef de file de l'action sociale, de la petite enfance au grand âge, en passant par le handicap et l'insertion, et je considère qu'il est de notre responsabilité d'anticiper les grandes évolutions auxquelles nous allons faire face au cours des prochaines années, avec un mot d'ordre – que j'ai eu l'occasion d'exprimer lors de ma réélection comme Président du Conseil départemental le 1^{er} juillet dernier : innover pour mieux protéger.

Cet esprit d'innovation est au cœur de la réflexion prospective qui caractérise nos Entretiens Albert Kahn, et je me réjouis de voir à quel point ce sujet des solidarités suscite l'intérêt des forces vives de notre Département. Vous êtes, en effet, plus de 200 à vous être inscrits pour suivre et participer à nos échanges ce matin : merci à tous.

Au-delà du sujet abordé, c'est sans doute aussi l'expertise et la qualité des intervenants invités qui expliquent cet engouement. Je remercie chaleureusement le professeur Jean-François Delfraissy, Président du Comité consultatif national d'éthique et Président du Conseil scientifique Covid-19, Antoine Arjakovsky, Directeur de recherche au Collège des Bernardins, et Julien Damon, professeur associé à Sciences Po Paris et auteur de nombreux ouvrages sur la pauvreté et la protection sociale. qui nous font l'honneur de leur présence, et dont les interventions apporteront un éclairage précieux sur les multiples enjeux – éthiques, sociologiques, économiques – que revêtent ces questionnements sur les solidarités et sur les priorités qui se dessinent pour nos politiques publiques.

Mais en préambule, je souhaite poser quelques éléments de diagnostic sur les évolutions de la société française.

Le premier a trait au creusement des inégalités et au sentiment d'appauvrissement qui anime un trop grand nombre de nos concitoyens.

Les Entretiens Albert-Kahn avaient déjà organisé une rencontre en 2014 sur le thème de la pauvreté avec la participation d'ATD Quart Monde. Il en était ressorti qu'au-delà de l'érosion du pouvoir d'achat, la pauvreté se traduit par un isolement relationnel, une fracture numérique et un sentiment d'invisibilité sociale.

Avec la crise de la covid-19, les premiers retours de terrain montrent la pertinence de ce constat.

Seul le prononcé fait foi

Les conditions de vie, en particulier celles des jeunes actifs modestes, des mères de famille célibataires et des non-diplômés de l'enseignement supérieur se sont dégradées : ils éprouvent des difficultés à obtenir un emploi puis à le conserver, et ne parviennent plus à honorer leurs dettes.

Par ailleurs, de nouveaux publics vulnérables apparaissent, notamment les étudiants qui, de plus en plus nombreux, rencontrent des difficultés pour se loger, se soigner, et même s'alimenter, subissent un isolement social et psychique, et sont confrontés à un avenir anxiogène en raison de barrières à l'entrée du marché du travail toujours plus élevées.

Depuis le premier semestre 2020, ce seraient ainsi plus de 4 millions de Français qui auraient basculé dans une situation préoccupante.

La deuxième évolution essentielle est le vieillissement de la population.

D'ici 20 ans, nous compterons 51 personnes de 65 ans ou plus pour 100 personnes de 20 à 64 ans, contre 37 aujourd'hui.

Ce vieillissement, qui n'est pas nouveau, abaisse le ratio actifs/retraités et fait de la dépendance un risque supplémentaire à prendre en charge. Inévitablement, le financement de la sécurité sociale s'en trouve perturbé, de même que celui de nos systèmes de retraite. Ce sont là deux piliers essentiels de nos solidarités, et cette question du financement n'est pas le moindre des défis qui nous est posé.

De surcroît, comme nous l'observons à l'échelle de notre département, la nécessité de concevoir une autonomie adaptée à la diversité des situations de chacun devient une priorité.

La dernière évolution que je voudrais aborder, et qui ne frappe pas directement les esprits lorsqu'on traite des solidarités, concerne la question environnementale.

Les rapports scientifiques alertent depuis plusieurs années maintenant sur la responsabilité des comportements humains dans le réchauffement climatique et, par extension, sur les répercussions de ce réchauffement à l'égard de certaines populations.

Conscientes de ces enjeux, les collectivités publiques s'engagent avec beaucoup de fermeté. Or, les politiques requises restent difficiles à mettre en œuvre : elles apparaissent pour beaucoup, et notamment pour les moins favorisés, injustes et inéquitables ; elles accentuent les inégalités sociales, voire génèrent de nouvelles inégalités.

Les pouvoirs publics sont donc conduits à endosser une responsabilité supplémentaire, celle d'épargner les publics les plus fragiles du coût de la transition écologique.

En somme, la question environnementale rejoint d'autres matrices, très profondes, de transformation de notre société.

Je pense à la mondialisation d'abord qui apporte son lot d'opportunités mais renforce également les inégalités avec une envolée du patrimoine des plus riches et une stagnation, voire une érosion, de celui de la classe moyenne.

Je pense à nos modes de vie, ensuite, marqués par l'individualisation, qui mènent à l'éclatement de certaines familles et à l'isolement des jeunes et des seniors. En parallèle, nos aspirations et nos attitudes suscitent des demandes de prise en charge toujours plus personnalisées, rendant la satisfaction de l'intérêt général de plus en plus difficile à atteindre pour les pouvoirs publics.

Je pense au rôle du digital enfin, en ce qu'il apporte le meilleur mais aussi le pire – comme le marché de nos données personnelles, la géolocalisation de nos mouvements ou le sentiment de perte de sociabilité que l'usage des réseaux sociaux entraîne.

Face à ce constat, l'enjeu des politiques de solidarité, au-delà de l'accompagnement et de la protection des publics les plus fragiles, réside dans un besoin impérieux de cohésion sociale.

On le voit bien : les derniers mouvements sociaux auxquels nous avons assisté, en particulier celui des Gilets jaunes qui a catalysé une grande partie des conséquences de ces évolutions, démontrent la nécessité d'apaiser les tensions, retrouver un certain équilibre et faire en sorte que chacun d'entre nous puisse se reconnaître dans des valeurs partagées et une destinée commune.

Seul le prononcé fait foi

Consolider la cohésion sociale revient à améliorer la coopération entre les différents acteurs chargés des solidarités – les collectivités publiques, les organismes de sécurité sociale, les associations et les citoyens – au service de l’efficacité collective. Dans cette démarche, les départements, chefs de file des solidarités sur leur territoire, occupent une place centrale.

En plus de leurs compétences en matière d’insertion des publics les plus fragiles, d’aide aux personnes âgées et en situation de handicap et de protection des enfants et des jeunes majeurs en danger, ils coordonnent l’ensemble des actions de solidarités menées sur leur circonscription, rapprochent la prise de décision avec l’usager, et apportent toujours plus de proximité – j’insiste sur ce point, car la proximité est sans aucun doute un élément central pour une politique de solidarité efficace.

Aujourd’hui, les dépenses sociales des départements s’élèvent à 40 milliards d’euros tandis que 120 000 agents travaillent dans ce secteur d’activité.

Les départements disposent donc d’une véritable capacité à agir.

Toutefois, de nouvelles améliorations valent la peine d’être apportées pour qu’ils puissent exercer leurs missions de façon plus efficace, notamment en proposant des prestations facultatives de nature à boucher les « trous dans la raquette » de la protection sociale – je pense à tous ces étudiants qui dépendent de petits boulots pour financer leurs études ou à ces jeunes précaires qui ne peuvent toucher le RSA parce que ne remplissant pas les conditions légales d’octroi.

Aussi, ne faudrait-il pas envisager de revenir aux principes fondateurs de la décentralisation, notamment ceux de subsidiarité et d’autonomie financière ? Cette question, fondamentale, dépasse assurément le cadre de cette matinée, et je vous invite, d’ores et déjà, au prochain entretien Albert-Kahn, qui se tiendra le 10 mars et qui portera sur la République décentralisée, pour que nous y réfléchissions ensemble.

La revalorisation des métiers du social m’apparaît aussi comme un impératif pour mettre un terme aux difficultés de recrutement.

De tels métiers n’attirent plus, comme en atteste la baisse de 25% sur les six dernières années des candidats aux concours d’aide-soignant et d’accompagnateur éducatif. De tels métiers sont pénibles, avec 5 fois plus d’absentéisme et d’accidents du travail par rapport à la moyenne nationale.

Seul le prononcé fait foi

Pour assurer un service public de qualité sur l'ensemble du territoire, il convient de rehausser le statut et les rémunérations des soignants et des travailleurs sociaux, mais aussi de leur proposer un programme de formations tout au long de la carrière pour qu'ils acquièrent des connaissances et des outils actualisés, qu'ils anticipent afin de mieux prévenir les situations à risques, qu'ils exercent plus rapidement des responsabilités.

L'enjeu des métiers me conduit à parler d'un autre élément central pour les solidarités, que j'évoquais dès mon introduction : celui de l'innovation.

Car si l'innovation peut conduire à créer de nouveaux emplois, elle s'inscrit assurément au cœur des solidarités, solidarités qui nécessitent un diagnostic et des mutations permanents pour, à leur tour, faire évoluer les politiques et les pratiques et, ainsi, répondre au mieux aux besoins des publics les plus fragiles.

L'innovation doit imprégner toutes les phases des politiques publiques, du diagnostic des besoins à l'exécution des mesures prises, en passant par leur conception et leur évaluation.

Dans cette optique, il s'agit de créer et d'entretenir des liens puissants avec la recherche, que ce soit dans la formation de nos cadres ou à l'occasion de l'élaboration des politiques publiques.

Conscients de cette nécessité, j'ai, par exemple, décidé de confier au Professeur Marcel Rufo un travail inédit par son ampleur, pluridisciplinaire et qui, nous l'espérons, inspirera nos homologues, pour repenser l'action départementale en matière d'aide sociale à l'enfance.

L'innovation devrait également nous inciter à redéfinir la nature de nos prestations pour privilégier le volet préventif.

Au-delà de l'enjeu évident de santé publique, parfaitement résumé par l'adage populaire « *mieux vaut prévenir que guérir* », il s'agit aussi d'accroître l'efficacité de la dépense sociale dans la mesure où il s'avère plus rentable de prévenir les risques et d'éviter les situations de dépendance que de les résoudre une fois que celles-ci existent.

Là encore, les départements, en lien avec les communes, par la création d'équipements, la gestion de services publics non marchands et le financement d'associations locales, jouent un rôle majeur dans la fabrique des solidarités de proximité. Il leur appartient également de concevoir un accompagnement global et sans ruptures des personnes, selon une logique de parcours de l'usager, en abandonnant le traitement traditionnel et segmenté des demandes de prise en charge.

L'innovation doit enfin apporter des résultats concrets pour nos concitoyens. Et, sur ce terrain-là, il me semble que nous empruntons le bon chemin.

J'en veux pour preuve la création de notre Agence de l'autonomie qui cherche à mobiliser les acteurs, publics et privés, afin de faire émerger des solutions nouvelles pour lutter contre la perte d'autonomie et permettre aux seniors de rester le plus longtemps chez eux.

Je pense, également, pour celles et ceux qui n'ont d'autres choix que d'intégrer un établissement spécialisé, à notre politique de distribution de tablettes et de masques de réalité virtuelle pour rompre l'isolement et faciliter l'accompagnement thérapeutique ou encore, de façon plus structurante, au travail que nous avons engagé, avec l'ensemble des professionnels du secteur et le Centre scientifique et technique du bâtiment, pour inventer « l'EHPAD de demain » et en faire un véritable lieu de vie.

Je pense, encore, au foyer d'accueil médicalisé Patrick Devedjian pour l'accueil d'adultes autistes, que nous avons inauguré en septembre dernier, et qui était très attendu par de nombreuses familles, contraintes d'aller chercher en Belgique une solution de prise en charge pour leurs proches.

Je pense, enfin, à la Maison du Répit que nous voulons créer, avec la Fondation du répit et la ville de Boulogne-Billancourt, pour soutenir les aidants qui accompagnent un proche au quotidien et qui ont besoin, pour bien tenir leur rôle, d'être eux-mêmes accompagnés et de bénéficier de moments de repos. Ce sera la première structure de ce type en Ile-de-France, et la deuxième en France, après celle de Lyon, et il est évident que, d'une manière plus générale, la question des aidants est aujourd'hui une question majeure pour nos politiques de solidarité.

*

* *

Voilà, Mesdames et Messieurs, ce que je souhaitais mettre en exergue pour introduire ces échanges sur les défis des solidarités sociales, à l'heure où, ce n'est un secret pour personne, le modèle même de l'Etat Providence est en question.

Il y a les défis que nous connaissons depuis longtemps, sur lesquels nos politiques publiques agissent déjà, mais où l'amélioration constante de nos services reste de rigueur.

Il y a les défis que la crise sanitaire a accentués ou révélés, et que nous devons mieux comprendre pour être en mesure d'y apporter des réponses adaptées, efficaces et, probablement, moins uniformes, plus différenciées voire territorialisées.

Il y a, enfin, les défis qui vont prendre une place de plus en plus importante au cours des prochaines années, en raison des évolutions que j'ai indiquées, qui nécessitent aussi une réflexion en matière éthique, et qu'il nous faut impérativement anticiper pour définir quelle politique nous voulons pour garantir de façon durable les solidarités qui fondent notre contrat social, et quels moyens nous voulons et pouvons y consacrer.

Assurément, la réflexion qui nous est proposée ce matin est particulièrement stimulante, et je suis persuadé que cette matinée d'échanges sera fructueuse. Je vous souhaite, à toutes et tous, un bon entretien Albert-Kahn, et je redonne la parole à Carine Dartiguepeyrou.